

## OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES

### DIRECTION DE ZONE SUD

Tél : (225) 22 41 06 65

Abidjan-Cocody II Plateaux l'ENA

### DIRECTION DE ZONE SUD

Conserver et Promouvoir l'héritage  
écologique pour les générations futures.

- Parc national du Banco (Abidjan) :  
3 474 ha
- Parc national d'Azagny (Grand-  
Lahou) : 19 850 ha
- Parc national des Îles Ehotilé  
(Adiaké) : 550 ha
- Réserve naturelle de Dahliafleur  
(Abidjan) : 155 ha



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SALUBRITE URBAINE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

### OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES



## Réserve Naturelle Partielle de Dahliafleur



*Une vue des Bambous*

DIRECTION DE ZONE SUD

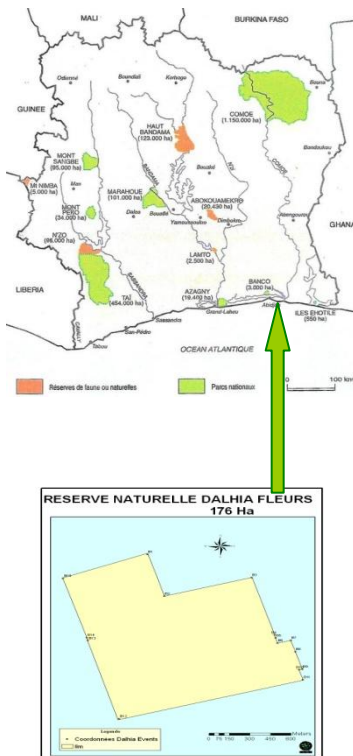
06 BP 426 ABIDJAN 06  
Tél: (225) 22 41 40 59

## Situation et historique

La réserve naturelle partielle de Dahlia fleur, de coordonnées géographiques 3° 54' 25'' et 3° 55' 24'' de longitude Ouest et 5° 21' 57'' et 5°22' 23'' de latitude Nord. Accès facile par l'ancienne route de Bingerville après le carrefour Abata.

Déclaré domaine d'utilité publique par le décret n°2004-566 du 14 octobre 2004, sa gestion a été confiée à l'OIPR par l'arrêté n° 00895/MINEEF/ du 17 octobre 2007 avec la dénomination Réserve naturelle Partielle de Dahliafleur.

Superficie : 155 ha



## Objectifs

- Conserver la diversité biologique ;
- Valoriser le potentiel touristique.

## Atouts particuliers

- L'accès à la réserve est facilité par l'ancienne route nationale de Bingerville qui la borde ;
- Sa situation périurbaine peut susciter des randonnées journalières ;
- la réserve est située dans une région à fort potentiel touristique;
- Le relief est peu accidenté, ce qui facilite les randonnées pédestres ;
- La diversité de végétation est favorable à la recherche scientifique ;
- La réserve est bordée par la lagune Ebrié ;
- 91 ha de forêt bien conservée ;
- 08ha de forêt secondaire ;
- 15 espèces de mammifères ;
- 69 espèces d'oiseaux inventoriés.

## Difficultés de gestion

- Pressions anthropiques sur les ressources naturelles ;
- Insuffisance du budget de gestion de la Réserve;
- Inexistence des infrastructures ;
- Manque de matériels roulants ;
- Manques de matériels techniques.

## Actions prioritaires

- Construction d'infrastructures ;
- Acquisition de matériels roulants ;
- Acquisition de matériels techniques ;
- Reprofilage de la piste principale d'accès ;
- Création d'infrastructures d'accueil touristiques ;
- Renforcement de la surveillance ;
- Suivi de l'évolution du milieu naturel (végétation, flore et faune) dans le cadre d'un programme de recherche scientifique et de l'amélioration du produit touristique ;
- Création d'un sentier botanique ;
- Bio monitoring ;
- Etude du profil de la zone périphérique.

